

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle du 11 mars 2023

1. Prise des présences et attestation du quorum.
2. Mot du président.
3. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle tenue le 19 mars 2022.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 15 octobre 2022.
7. Rapport annuel du président :
 - Activités de l'année écoulée ;
 - Projets pour la prochaine année.
8. Présentation des états financiers du Regroupement des stomisés Québec-Lévis au 31 décembre 2022.
9. Ratification des actes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale.
10. Élection des membres du Conseil d'administration 2023 :
 - Les membres sortants du Conseil d'administration 2022 sont :
 - Vice-président(e) vacant
 - Secrétaire Gino Crousset
 - Trésorier Denis Morin
 - Administratrice Ghislaine Côté
 - 2 Administrat(e)urs/rices) vacants
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
12. Mises en candidature (6 postes vacants) ;
13. Vote ;
14. Nomination de l'exécutif 2023 *
15. Questions et commentaires.
16. Levée de l'assemblée.

*Tous les documents des points 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour
seront disponibles le 3 mars 2023 à 15h00
sur notre site web à **rsql.org/AGA-2023***

Joanie Tremblay, adjointe administrative
Regroupement des stomisés Québec-Lévis